

Le 7 août 2018

Direction Action Sociale de proximité Développement social  
FA/PP

Avis de vacance de poste

**Direction Action Sociale de Proximité et Développement social  
Médiateur (trice) en faveur de la participation des habitants**

*Emploi à temps plein, contrat à durée déterminée (dispositif adulte relais)*

**AVANT LE 14 SEPTEMBRE 2018  
DELAI DE RIGUEUR**

**CONTEXTE DE LA MISSION**

La Maison de Quartier Louis Aragon-centre social est un équipement de quartier à vocation sociale géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Martin d'Hères.

Cet équipement a pour mission de favoriser les actions contribuant au lien social entre tous les habitant-usagers et de venir en appui et soutien aux initiatives habitants.

Au regard de l'analyse des besoins, des demandes et propositions des habitants, les équipes mettent en œuvre, dans une démarche de co-construction, des projets et actions à l'échelle du quartier en politique de la ville (QPV) martinérois. La mission est en concordance avec les orientations et actions menées dans le cadre du contrat de projet de l'équipement et du contrat de ville.

**MISSIONS**

Sous la responsabilité de la coordinatrice d'action sociale, les missions principales confiées au médiateur ont vocation à :

- mener des activités de lien social et de médiation
- accompagner les démarches de participation citoyenne
- faciliter la circulation de l'information dans l'équipement et sur le quartier (hors les murs)
- repérer de nouveaux besoins et attentes.

*Axe 1 : être visible, repéré et repérable (aller vers)*

- Être régulièrement présent sur l'espace public (sorties d'école, marché....) pour diffuser de l'information sur les différentes actions/services présents sur le quartier
- Aller à la rencontre des personnes, se faire connaître et entretenir au quotidien un climat relationnel positif.

*Axe 2 : contribuer activement à l'animation de l'espace d'accueil*

- Accompagner les habitants-usagers de la Maison de Quartier: accueil, orientation, aide pour remplir les formulaires...
- Apporter de l'information et de la transparence
- Écouter, faire émerger, recueillir la parole des habitant-usagers
- Permettre aux habitants de s'impliquer dans les activités, les projets de la Maison de Quartier et du quartier, en faisant des liens avec l'existant ou en créant des espaces de participation adéquats.

**Centre Communal d'Action Sociale**

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

*Axe 3 : identifier les besoins, les attentes l'accès aux droits et à l'information*

- Repérer les besoins
- Savoir rendre compte : transmettre les observations et les informations recueillies.

*Axe 4 : promouvoir les projets d'appui aux habitants en développant des modes d'action participatifs*

- Être partie-prenante dans le montage et l'accompagnement de projets d'habitants
- Faire partie du comité de rédaction du « journal de la maison » (composition : habitants et professionnels-acteurs de terrain)
- Participer activement au projet social du quartier, aux projets partenariaux « vie de quartier ».

## **PROFIL**

- Expérience nécessaire dans la médiation ou l'animation
- Expérience souhaitée dans la démarche de projet

## **COMPÉTENCES REQUISES**

Aisance relationnelle

Capacité à travailler en équipe

Capacité à «aller vers»

Rigueur, ponctualité

Bonne maîtrise des outils informatiques

Qualités rédactionnelles

Permis B

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu de travail : Maison de Quartier Louis Aragon

Territoire d'intervention : ensemble du QPV Champberton / Renaudie / La Plaine

Poste nécessitant une bonne mobilité physique / station debout fréquente

Travail ponctuel en soirée et le samedi – sorties extérieures ponctuelles

CDD de 3 ans à temps plein.

## **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ CUMULATIVES**

Être âgé de plus de 30 ans

Habiter en zone géographique prioritaire de la politique de la ville

Être demandeur d'emploi ou en recherche d'emploi.

Les agents intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET  
Directrice du CCAS

